



INFO MAIRIE...



INFO MAIRIE...



ANIMATIONS MARS 2024

- 🕒 Mardi 5 Réunion Conscrits Certines/La Tranclière – Petite salle polyvalente à 20h
- 🕒 Jeudi 14 Rencontres du CCAS à 14h – Salle du Conseil Municipal en Mairie
- 🕒 Vendredi 15 SHL – LOTO Salle polyvalente dès 19h
- 🕒 Samedi 16 OSR01 – Vente à emporter sur réservation
- 🕒 Mardi 19 Journée nationale du souvenir « Cessez le feu en Algérie » à 18h30 - Mairie
- 🕒 Dimanche 24 Sou des Écoles – Braderie Jouets et puériculture - Salle polyvalente de 9h-17h
Sou des Écoles – Vente des chocolats de Pâques sur réservation – Salle polyvalente
Sou des Écoles - Carnaval
- 🕒 Jeudi 28 Rencontres du CCAS à 14h - Petite Salle Polyvalente



Nouveau Conseil Municipal depuis le 4 février 2024

Suite au scrutin du 28 janvier, le conseil municipal réuni le 4 février 2024 a procédé à l'élection du maire et des adjoints.

- Maire : Denis TAVEL, délégué titulaire au conseil communautaire à GBA (Grand Bourg Agglomération)
- 1^{er} adjoint : Stéphane BATISSE, en charge de l'urbanisme
- 2^{ème} adjointe : Françoise BUISSET, en charge du fleurissement, du CCAS et du bulletin municipal
- 3^{ème} adjoint : Jean-Marc MICHON, en charge de la voirie et des travaux
- 4^{ème} adjointe : Denise RANDU, en charge de la vie scolaire et du Conseil municipal enfants
- 5^{ème} adjoint : Franck GAUDET, en charge du monde associatif, des sports et de la culture
- Conseillère déléguée à la communication : Magali PONSOT
- Conseiller délégué à l'environnement et au développement durable : Julien VERCHERE

Par ailleurs, outre les adjoints responsables de leur commission respective, Marie-Christine TEPPE est responsable de la commission finances.

Extrait du Conseil Municipal du 8 février 2024

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 8 février 2024

- a validé les indemnités de fonction des élus.
- a désigné les responsables et les membres des commissions municipales.
- a donné diverses délégations au maire.
- a validé la prise en charge financière du remplacement de la chaudière du salon de coiffure.
- a validé le renouvellement du bail du salon de coiffure.
- a accepté la nouvelle convention avec le SIEA pour l'intervention du conseiller numérique.
- a complété la délibération n° 49 du 14 décembre 2023 pour la télétransmission des actes budgétaires du CCAS.
- a validé la participation à un programme d'accompagnement pour la lutte contre le moustique-tigre.
- a été informé des deux dossiers de DPU (droit de préemption urbain), des douze demandes préalables à des travaux et du permis de construire déposés durant le mois.
- a pris connaissance de divers compte-rendu de réunions.



Prochaine réunion le jeudi 28 mars 2024 à 20h en Mairie (séance publique)

État civil

Naissances

Noélie ALBIERO

21 février



Mairie de Certines - 01240 CERTINES - Tél. 04 74 51 60 30 - E-mail : mairie@certines.fr - Site : certines.grandbourg.fr

Horaires d'ouvertures du Secrétariat de Mairie

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 - Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi : de 9h à 12h

Travaux Route de l'École

A compter du 4 mars, route de l'école entre le rond-point de la Morandière et le passage à niveau, des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable seront réalisés par l'entreprise ALBERTAZZI pour le compte du Syndicat des eaux Ain Veyle Revermont.

La circulation des piétons et des véhicules sera réglementée avec une circulation alternée par feux tricolores. Merci de votre vigilance et de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

La collecte des déchets

A partir de mars la collecte des déchets recyclables (bac à couvercle jaune) et des ordures ménagères se feront le vendredi à Certines en alternance

bac jaune
vendredi 08/03/2024
vendredi 22/03/2024

bac noir
vendredi 15/03/2024
vendredi 29/09/2024

Vous n'aurez que le verre à apporter aux points d'apports volontaires.

Rappel : les poubelles doivent être sorties la veille et rentrées après la collecte.

Contournement Bourg Sud

Le Département de l'Ain a récemment voté l'engagement d'une étude (co-financée à 40 % par Grand Bourg Agglomération) afin de mesurer l'évolution des flux et d'envisager l'aménagement routier le plus approprié pour améliorer la liaison sud entre la RD 1083 et la RD 1075.

En concertation avec les communes et les élus concernés, l'étude nouvelle va permettre d'affiner les scénarios privilégiés par l'étude d'opportunité conduite par le Département, celle-ci ayant permis de démontrer l'inutilité de la réalisation d'une rocade sud.

Le 15 février, lors du premier comité de pilotage des élus des communes de GBA concernées par le contournement, il a été demandé de nouveaux comptages des véhicules circulant actuellement sur les axes est-ouest, une mesure d'impacts des futurs scénarios, la suppression des points noirs et une projection du trafic sur les 10 ans à venir.

L'étude devrait également porter sur la globalité des déplacements en proposant des aménagements spécifiques pour les modes doux.

Carnaval du Sou des Écoles

Le Sou des Ecoles organise le 24 mars prochain son carnaval à partir de 15h départ parking de l'école accompagné de la batucada de Chalamont puis le bonhomme d'hiver s'embrasera vers 16h.

Utilisation du numérique au quotidien

Changement des jours de permanence de Mme Cendrine Bertin « conseillère numérique France Services » sur la commune pour accompagner gratuitement les personnes dans l'utilisation du numérique au quotidien.

Désormais, séance tous les 15 jours, les mardis après-midi des semaines paires de 14h à 17h30 en mairie.

En mars permanence mardi 05 mars et mardi 19 mars (14h -17h30)

Rentrée Scolaire Septembre 2024

Inscriptions au Regroupement Pédagogique Intercommunal Certines/La Tranclière

- Elles concernent les enfants nés en 2021 et domiciliés à Certines et La Tranclière.
- Avant toute inscription auprès de la Directrice de l'école, il faut obligatoirement procéder à une pré-inscription auprès du secrétariat de mairie du domicile avec livret de famille et justificatif de domicile.

